



ASTIRA

Association Sportive des Tireurs Arédiens

Siège Social : Mairie de Saint Yrieix la Perche - 87500

Fédération Française de Tir

Ligue du Limousin

Club n°2787054

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 2022

1 / OUVERTURE DE SÉANCE :

Début de séance à 15h00

État des effectifs à ce jour : 134 Quorum : 44 (33 % des licenciés)

Nombre d'adhérents présents ou ayant remis un pouvoir : 65 donc le quorum est atteint.

Un instant de recueillement est décidé en mémoire de Jean Michel CROCI qui nous a quittés brutalement à l'âge de 68 ans en mai dernier, ainsi que pour Philippe KESY, âgé de 61 ans, qui se trouve en phase terminale à la suite d'une longue maladie.

2 / APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2021

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3 / RAPPORT MORAL :

Je tiens à féliciter l'ensemble des dirigeants, formateurs et directeurs de séances de tir, grâce à qui nous avons pu obtenir une hausse notable du nombre de licenciés puisque nous sommes arrivés au nombre de 134 licenciés.

Afin de poursuivre sur cette voie, j'appelle de nouveaux volontaires à se manifester afin de réduire la fréquence des permanences comme DIRTIR et assurer un encadrement des tireurs en cours de formation.

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur approuvés lors de l'Assemblée Générale du club le 26 juin 2021 ont été transmis à la Préfecture de la Haute Vienne qui en a donné récépissé en date du 02 septembre 2021.

Afin de limiter les documents papier, deux systèmes informatiques vont être utilisés dans un avenir proche.

Afin de suivre leur situation individuelle vis-à-vis de la FFT, les licenciés devront créer un compte sur le logiciel EDEN (Espace dématérialisé d'Enregistrement National), et y intégrer les informations les concernant ainsi que divers documents comme leur certificat médical, leur facture

avec attestation de propriété de coffre pour le stockage de leurs armes... L'obtention de la licence 2022/2023 sera liée à la création d'un compte sur EDEN. Chaque licencié pourra ainsi vérifier sa situation, l'activation de sa licence, demander une feuille verte (avis préalable) ainsi qu'une demande de détention.

En remplacement des autorisations de détention papier, les licenciés détenant des armes de catégorie B devront ouvrir un compte « détenteur » sur le site informatique SIA (suivi informatique des armes) et créer un « râtelier informatique » à jour. L'ouverture de ce site informatique (qui reprendra la plupart des informations connues par l'administration) vient d'être repoussée au 1^{er} janvier 2023.

Un projet d'extension du stand a été transmis à la Mairie en septembre 2021 afin de créer dix postes de tir à 25 m supplémentaires entre le stand n°2 et le stand à air comprimé. Un appel d'offres a été lancé et une entreprise de BTP a envoyé un représentant reprendre des mesures et se faire préciser certains points particuliers du projet.

Le rapport moral soumis au vote des membres présents ou représentés est adopté à l'unanimité.

4 / ORDRE DU JOUR

4.1 / ARRÊTÉ DES COMPTES à la date du 26/06/2021 :

Total cotisations : (sans part FFT et assurance) 8434 €

Les principaux postes de dépenses sont :

- Frais de gestion (frais stage, formations, abonnement internet, vérification Dekra, reproduction de clés de sécurité, papier, cartouches d'imprimantes, etc...) : 1335 €
 - Engagements, frais de déplacement pour compétitions et formations : 326 €
 - Travaux pour l'infrastructure du stand : 1525 €
 - Achats, réparations d'armes et accessoires 1672 €
- = 4858 €

Bilan annuel : +3576 €

Sur compte courant en fin de saison : reliquat antérieur + bilan 2021/2022 : 20788 €

Sur livret A : 3910 € (essentiellement cautions clés).

Lors de l'Assemblée générale 2021, il était prévu deux postes importants sur le plan financier :

Un système de visualisation des cibles par cameras au stand 1.

Un abri des cibles à 25 m au stand 1.

Ces deux opérations n'ont pas été réalisées pour cause de Covid mais restent d'actualité et sont donc financées.

4.2 / ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Tous les dirigeants en place souhaitent poursuivre leur mandat, en conséquence aucune élection n'est à l'ordre du jour.

4.3 / MONTANT DES COTISATIONS :

Compte tenu de la situation financière du club, le Comité directeur propose de maintenir le montant total des cotisations « adultes » à 140 € et à 50 € en deuxième club.

La réduction de la part de la FFT prévue pour la saison 2021/2022 pour les licences « jeunes » n'étant pas reconduite pour la nouvelle saison, le montant des cotisations jeunes est remis à 70 € comme les années précédentes.

Les réductions « familles » (20 € pour un membre du couple ainsi que pour les enfants majeurs à charge des parents) est maintenue.

Ces propositions ont été soumises au vote des adhérents et ont été adoptées à l'unanimité.

4.4 / NOUVELLE PROCÉDURE DE DEMANDE OU DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Les clubs sont directement en liaison avec la FFTir par l'intermédiaire du logiciel ITAC et il appartient aux dirigeants de chaque club d'effectuer les demandes de licences.

Cependant, pour que les demandes soient prises en compte, il faut que chaque demandeur ait ouvert son compte EDEN, et qu'il y ait intégré un certificat médical en cours de validité (moins d'un an). Après avoir réglé sa cotisation annuelle, la demande de licence est alors effectuée

4.5 / COMPÉTITIONS

Après les restrictions dues au covid 19 ces deux dernières années, la compétition a repris cette année avec une participation honorable de plusieurs membres du club aux épreuves officielles de la FFTir comprenant :

- Championnat départemental armes anciennes (organisé dans notre stand),
- Championnat départemental pistolet 25 m à Limoges
- Championnat départemental de tir aux armes réglementaires (TAR) à La Valouze,
- Championnat régional pistolet 25 m à Guéret (belle cinquième place de Bernard LEOMENT).

A noter la participation de plus de 40 compétiteurs du club lors des épreuves organisées le 12 juin à l'occasion du challenge local ASTIRA au stand du Bois d'Amour.

4.6 / FORMATIONS

À la suite des restrictions liées aux risques covid 19, et aux difficultés d'organisation des formations au sein de la ligue, seule la formation pour le brevet fédéral « d'initiateur » a été terminée (deux membres du club ont été brevetés).

Un recyclage au profit des brevetés « animateurs » devrait être organisé en fin d'année 2022 ou début 2023.

4.7 / ACTIVITÉS POUVRE NOIRE

L'activité poudre noire reprend après un temps de sommeil et se restructure au sein du club autour de quelques membres qui participent également au tour de permanence de DIRTIR.

Vous pouvez rejoindre ces passionnés les 1^{er} et 3^{ème} vendredi après-midi de chaque mois. Les dates des permanences sont affichées au club ainsi que sur l'espace dédié à la poudre noire (sur le tableau du club house). Les coordonnées des responsables de séance sont également affichées.

Le stand est réservé à la poudre noire étant donné que les cadences de tirs ne sont pas les mêmes qu'avec les armes à cartouches.

Une journée découverte sera organisée le samedi 19 novembre 2022 de 10 heures à 17 heures ;

Qui dit PASSION dit envie de se comparer avec les AUTRES, donc nous avons pour objectif de participer et NON de figurer aux challenges et autres concours.

Premier coup à Hautefort le 4 septembre où nous sommes décidés à réaliser quelques scores fort respectables.

5 / TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DU STAND

Pour cette saison, les travaux ont été encore limités pour cause de covid 19 mais ont permis de réaliser:

- Le poste de nettoyage des armes ;
- Le réaligement des poteaux du stand n°1 ;
- L'entretien des installations et de la végétation .

Les travaux en cours d'étude sont ceux qui avaient déjà été prévus la saison dernière :

- Réalisation d'un système de visualisation par cameras des cibles au stand 1.
- Réalisation d'un abri pour les cibles à 25 m.
- Réalignement des poteaux et des cibles du stand n°2 ;
- Etude d'un système de récupération du plomb.

A Saint YRIEIX la PERCHE le 26 juin 2021,

Laurent Guichard
Président

Serge Bernier
Vice-Président

Luc Rossignol
Secrétaire

